

**DOSSIER DE CREATION
ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ
ILE DE NANTES**

5- PROGRAMME GLOBAL PREVISIONNEL DES CONSTRUCTIONS

Annexé à un acte reçu le

08 MARS 2006

REÇU EN PREFECTURE LE

- 5 NOV. 2004

En cohérence avec la localisation de l'opération au cœur de l'agglomération nantaise et la volonté de créer des constructibilités nouvelles dans un tissu déjà urbanisé, le programme global prévisionnel des constructions à édifier dans la zone peut s'énoncer pour la 1^{ère} étape comme suit :

Logements	SHON	125 000 m ²
	Nombre	1 800
Activités / bureaux	SHON	100 000 m ²
Equipements	SHON	25 000 m ²
TOTAL	SHON	250 000 m ²

Globalement, la capacité constructive de la ZAC peut être estimée à 530 000 m² de SHON, se répartissant comme suit :

280 000 m² de SHON pour l'habitat soit 4 000 logements,
210 000 m² pour des activités – bureaux – services (CHU, activités de recherche, centre international des affaires, activités commerciales)
et 40 000 m² pour des équipements (établissements d'enseignement, école d'architecture, équipements de proximité).

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil communautaire du 15 octobre 2004
Nantes, le 15 NOV. 2004

Pour le président,
le vice-président délégué

Patrick RINBERT
4 m 17